

SANTÉ ET DROITS DE L'HOMME

N°11

DÉCEMBRE 2018



Le 29 décembre 2018

Bonjour à toutes et tous,

Voici quelques nouvelles infos à partager, précédées d'un agenda et suivies d'un choix d'émissions à (ré)-écouter.

Nous vous donnons **rendez-vous le 11 janvier 2019 à 19h** pour la prochaine réunion ouverte de notre groupe de travail. Sur le thème de **la politique du médicament**, dans la perspective d'une journée d'étude envisagée au 2^e semestre 2019 par le Comité régional LDH Ile-de-France avec la Macif, nous aurons le plaisir de recevoir François Pesty, docteur en pharmacie, membre de l'association Formindep⁽¹⁾, expert conseil indépendant pour une prise en charge médicamenteuse mieux sécurisée, plus pertinente et efficiente... Nous évoquerons aussi les "**dispositifs médicaux**", les récentes affaires de prothèses ayant mis en évidence carences réglementaires et graves conflits d'intérêts au détriment d'une santé égalitaire et de la protection des personnes soignées⁽²⁾.

Rappelons que nous sommes toujours preneurs d'informations, pour le n° suivant de cette Lettre mensuelle, sur vos initiatives LDH de sections, fédérations, comités régionaux, sur des questions de santé et de bioéthique, et disposés à apporter diverses formes de soutien ou participation en fonction de nos disponibilités... Amicalement,

Tatiana Gründler, Philippe Laville, Isabeau Le Bourhis, co-responsables de l'animation du GT, avec la contribution de Geneviève Grethen, Odile Roy et Julie Satet

¹ Voir <http://formindep.fr/> et p.3 de notre Lettre mensuelle 10 : www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2018/11/Lettre-actu-GT-sant%C3%A9-bio%C3%A9thique-n%C2%B010-13-11-20182.pdf

² Voir en p.3 communiqué du 13/12/2018 de 7 organisations, dont France Assos Santé, Médecins du Monde et revue Prescrire déjà intervenues à l'UA LDH le 2/12/2017.

AGENDA D'INITIATIVES PUBLIQUES

> **vendredi 4 janvier 2019**, 14-22h, Malakoff (92), « *Rémunération des soignant.e.s : Combien et comment payer ceux qui nous soignent ?* » ateliers et soirée-débat dans le cadre du 44e Congrès du SMG "qui s'est toujours opposé au paiement à l'acte des soignant.es, générateur d'une médecine à la chaîne, faisant fi de la globalité des situations de soins et de santé", avec la participation de plusieurs chercheurs, l'économiste Nicolas Da Silva, le sociologue Frédéric Pierru... (le GT LDH sera représenté par Jean-Luc Poncet)

Programmes-inscriptions : www.smg-pratiques.info/A-reserver-dans-votre-agenda.html

> **7 au 9 janvier**, Université Paris-Descartes, « *Interculturalités et progrès des sciences et techniques appliquées au corps* », journées d'études de l' *Académie Internationale d'Ethique, Médecine et Politiques Publiques* – Gratuit, pré-inscription obligatoire en précisant jours de présence car place limitée : <http://iameph.org/fr/conferences-2/>

> **vendredi 11 janvier**, 19 – 21h, siège national LDH, « *Politique du médicament ; dispositifs médicaux* » réunion organisée par le GT santé-bioéthique avec la participation de François Pesty, pharmacologue (Formindep, groupe Principe...) Pré-inscription = communication@ldh-france.org

> **vendredi 25 janvier**, 9 – 17h, CIG 1, rue Lucienne Gérain, Pantin – 93, « *Rencontres territoriales des services municipaux de santé scolaire* - la vie de l'enfant en situation de handicap : regards croisés des acteurs ». Destinées en priorité aux professionnels des services municipaux de santé scolaire, rencontres ouvertes à d'autres acteurs permettent d'approfondir et de réinterroger un sujet d'actualité à travers représentations, apports d'expériences et échanges autour des pratiques. Programme-inscriptions : www.cnfpt.fr/sites/default/files/prog_rt_des_services_municipaux_de_sante_scolaire_25012019_pantin_vf_0.pdf

> **jeudi 31 janvier**, 17 h 30 - 19 h 30, Université Paris Nanterre, Bâtiment Simone Veil, salle 352, dans le cadre du cycle de conférences « *Touche pas à nos vieux* » - « *Le vieillissement, un enjeu social majeur* », conférence de Régis Aubry, médecin en soins palliatifs et co-rapporteur de l'avis 128 du Comité consultatif national d'éthique Vieillissement.

> **vendredi 1er février**, 19 – 21h, siège national LDH, réunion mensuelle du GT santé-bioéthique (la thématique sera précisée en fonction des réponses d'intervenants sollicités)

BIOÉTHIQUE

AMP

La CNCDH a émis le 20/11/2018 un avis sur l'AMP. "Dans le cadre du réexamen des lois de bioéthique, légalement prévu fin 2018 mais sans cesse reporté, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a décidé d'étudier plus particulièrement l'assistance médicale à la procréation (AMP). Car elle touche au plus près la liberté individuelle et les droits de plusieurs personnes, et l'intérêt de l'enfant, la CNCDH considère qu'il est indispensable de réinterroger cette pratique à l'aune du respect des droits humains. Si elle se prononce en faveur de l'ouverture de l'assistance médicale à la procréation pour les couples de femmes et les femmes célibataires, la CNCDH appelle les pouvoirs publics à revenir sur certains aspects de cette technique médicale." *Notre GT a été informé tardivement de ce travail et la LDH (représentée par Tatiana Gründler) n'a pu participer qu'à une séance mais nous avons pu nous exprimer sur le projet.*

www.cncdh.fr/fr/actualite/avis-sur-l-assistance-medicale-la-procreation

LOI relative à la bioéthique

> **L'évaluation de l'application de la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique**, rapport de M. Jean-François ELIAOU, député, et Mme Annie DELMONT-KOROPOULIS, sénatrice, au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (le 26/10/2018). www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-080-notice.html

> **« La bioéthique de demain : Un CCNE plus fort et des lois moins bloquantes »**, Camille Bourdaire-Mignot et Tatiana Gründler ont publié dans **ActualitésDroits-Libertés** du 19 /12/2018 ([CREDOF – Revue des Droits de l'Homme](http://credoef.fr/revue-des-droits-de-l-homme) en ligne) une analyse approfondie de l'Avis 129 du CCNE titré « Contribution du Comité consultatif national d'éthique à la révision des lois bioéthiques 2018-2019 » rendu public le 25/9/2018. « Si la qualité des textes législatifs dépend en grande partie de celle du travail préparatoire, la future loi de révision bioéthique promet d'être une belle loi. La réflexion que vient de terminer le Comité consultatif national d'éthique est en effet considérable. Et si la présente analyse nous conduit à formuler certaines réserves ou critiques quant à la justification des orientations proposées, nous demeurons convaincues de l'importance et de l'impact qu'aura le travail réalisé.(...) Le CCNE n'est certes pas le seul à porter la réflexion bioéthique à l'aube de la réforme législative - d'autres institutions, dont l'Agence de la Biomédecine, le Conseil d'Etat ou l'OPECST - ont participé aux débats, mais le présent avis a ceci de remarquable qu'il donne autant à voir sur la façon dont le Comité envisage son rôle dans la réflexion bioéthique que sur les évolutions attendues de la présente révision législative. Si, sur la méthode, l'avis porte une vision claire pour l'avenir de la réflexion bioéthique, fondée sur ce qu'il a pu expérimenter ces derniers mois, les arbitrages proposés pour 2019 laissent une impression moins nette.

Ceci s'explique sans doute en partie par le temps extrêmement court de la réflexion menée mais aussi par l'incertitude dans laquelle nous baignons compte tenu de la rapidité des évolutions des avancées scientifiques, incertitude que le CCNE a choisi d'aborder avec confiance. »

Neurosciences

> Après « *Le biais comportementaliste* », Henri Bergeron, chargé de recherches CNRS, coordinateur scientifique de la Chaire Santé de Sciences Po Paris, qui poursuit notamment des recherches sur les politiques de santé et les transformations des pratiques et de la profession médicale, s'insurge, avec les co-auteurs de ce récent ouvrage collectif (3), contre la confiance croissante de dirigeants politiques dans des outils cognitifs qui seraient aptes à modifier les comportements des citoyens.
www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/22/neurosciences-la-disparition-de-l-homo-economicus-est-un-leurre_5386751_3232.html

Projet de résolution pour le Congrès LDH 2019

Lors de sa réunion de décembre, le Comité central a adopté la proposition du Bureau national qu'un des 2 ou 3 projets de résolution soit consacré aux questions de bioéthique, dans le prolongement du travail du GT sur une "charte principielle" ayant précédé notre audition parlementaire (pour mémoire http://videos.assemblee-nationale.fr/video.6578062_5b9a0f69f41b2.revision-de-la-loi-relative-a-la-bioethique--auditions-diverses-13-septembre-2018 à partir du time code : 01:07:01). Ne pas hésiter à nous communiquer dès maintenant vos suggestions, sans attendre la diffusion du projet rédigé qui sera communiqué aux sections.

DROITS DES PATIENTS

Expertise sanitaire et transparence

> ***Le Formindep obtient l'abrogation par la Haute Autorité de Santé de la recommandation sur les dyslipidémies.***
Le communiqué Formindep (4) du 23/11/2018 déclare que « Cette troisième victoire du Formindep démontre malheureusement que l'expertise sanitaire en France est toujours sous influence des laboratoires pharmaceutiques. Dans son communiqué, la HAS reconnaît qu'il est permis de douter de la crédibilité de ses travaux jusqu'ici. Elle envisage d'utiliser enfin la base www.transparence.sante.gouv.fr pour vérifier les liens d'intérêts des experts qu'elle sollicite, ce qu'elle avait toujours refusé de faire »... <http://formindep.fr/le-formindep-appelle-a-lorganisation-dassises-de-lexpertise-sanitaire/>

> Le scandale des implants et dispositifs médicaux défectueux

« ***Pour une véritable autorisation de mise sur le marché des dispositifs médicaux les plus à risques*** »

Des journalistes ont récemment dévoilé une enquête appelée "implant files" publiée dans de nombreux pays, notamment européens. Les "implants files" tirent la sonnette d'alarme sur la situation des "dispositifs médicaux", très peu contrôlés. Six grandes associations - Aides, France Assos Santé (ex-CIIS), Ligue Contre le Cancer, Médecins du Monde, UFC-Que Choisir, UNEM- et la revue Prescrire se rejoignent pour "dénoncer les failles des autorités sanitaires dans le contrôle du commerce des dispositifs médicaux les plus à risques". Leur communiqué du 13/12/2018 demande "avec la plus grande fermeté que les autorités sanitaires françaises mettent tout en œuvre pour davantage protéger les patients et leur permettre de faire des choix éclairés dans le domaine des dispositifs médicaux (...) que la France porte au niveau européen la mise en place d'une véritable AMM pour les dispositifs médicaux les plus à risques (...) que le gouvernement convoque de nouvelles assises du médicament et du dispositif médical" en soulignant que "Malgré les premières assises de 2011 à la suite du scandale Mediator, une grande partie des acteurs reste sous l'influence du puissant lobby des industriels." www.france-assos-sante.org/espace-presse/communiqu%C3%A9-de-presse/implant-files-pour-une-veritable-amm-des-dispositifs-medicaux

Médecins du Monde fait en outre un lien sur son site avec sa campagne "Le prix de la vie" de 2016-2017 dont la LDH avait alors appelé à soutenir la pétition nationale et qui fut évoquée lors de notre UA de décembre 2017.

www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/leprixdelavie/2018/12/13/failles-dans-le-controle-des-dispositifs-medicaux

3 Avec Patrick Castel, Sophie Dubuisson-Quellier, Jeanne Lazarus, Étienne Nouguez, Olivier Pilmis, aux Presses de Sciences Po, 10/2018. "Toute une série de biais cognitifs nous empêchent de prendre des décisions rationnelles : conformisme, aversion pour la perte, surestime de soi, préférence pour le court terme, etc. Ce crédo des économistes et des psychologues comportementalistes a été repris à leur compte par les pouvoirs publics de nombreux pays, afin d'orienter les choix de leurs concitoyens. Nous sommes ainsi considérés comme des donneurs d'organes par défaut, nos enfants sont tenus à distance des frites dans les cantines, les détecteurs de vitesse nous font la grimace ou nous sourient, on nous informe que nous recyclons moins que le voisin... Faciles à mettre en œuvre, peu onéreux, ces nudges (de l'anglais « pousser du coude »), qui nous font modifier nos comportements sans que nous ayons à y réfléchir, sont devenus l'alpha et l'omega de la résolution des problèmes de société. Mais peut-on réduire l'action publique à une affaire de comportements individuels ? Une analyse critique des savoirs comportementaux et de leur application s'impose, afin d'en comprendre le succès et d'en montrer les limites. www.sciencespo.fr/chaire-sante/content/ouvrages

4 Rappelons que nous accueillons en réunion de GT le 11 janvier 2019 un responsable du FORMINDEP

« *Trois leçons du scandale des implants* » Pour le journaliste Franck Johannès (Le Monde 23/12/2018) « ce n'est pas seulement un scandale de santé publique, il en dit long aussi sur la part d'ombre de nos sociétés. Pour les victimes, d'abord. Tout le monde peut avoir besoin d'une prothèse de hanche ou d'une pompe à insuline. Mais est-ce un hasard si les femmes sont la catégorie de la population la plus massivement menacée par le manque de vigilance des autorités sanitaires, dans une indifférence à peu près complète ? »

www.lemonde.fr/implant-files/article/2018/12/23/trois-lecons-du-scandale-des-implants_5401519_5385406.html

Handicap

> « *Devenir parents d'enfants entendants pour des parents sourds ou d'enfants sourds pour des parents entendants* », Cordel, n°59, novembre 2018. Numéro écrit par le Collectif Outils du soin et la Cité de la santé, après les échanges entre les participant.e.s aux Cafés cordel des 7 avril et 9 juin 2018 organisés par la Cité de la santé à la Bibliothèque des sciences et de l'industrie.

www.outilsdusoin.fr/spip.php?article628

SANTÉ PUBLIQUE

Analyses globales des politiques de santé

> « *L'évolution des besoins en santé dans les décennies qui viennent* ». Présentée par Terra Nova le 30/11/2018 dans le cadre d'un Colloque, une contribution importante sur les déterminants environnementaux de la santé, particulièrement l'impact actuel et prévisible du changement climatique, de l'exposition de la population mondiale à des toxiques chimiques avec l'accroissement énorme et rapide de maladies non-transmissibles en résultant. Sont également explorées des conséquences du vieillissement, ainsi que des évolutions des conditions de travail.

http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/679/original/Terra-Nova_Besoins-en-sante_301118.pdf?1543512301

> « *Les politiques de santé analysées par la recherche scientifique* » Sous ce titre, sont regroupés des travaux récents d'économistes et équipes de chercheurs en lien avec la Chaire santé de Paris-Dauphine animée par Brigitte Dormont, sur des thèmes diversifiés : financements de la recherche médicale à l'échelle mondiale ; rôle, efficacité de complémentaires santé en France en matière de réseaux de soins, ainsi que des prises en charges de dépassements d'honoraires ; promotion du dépistage des cancers du sein ; méthodologie innovante pour affiner l'évaluation des choix en matière de politiques publiques de santé et contribuer à des arbitrages sur des critères éthiques, en ayant le souci de réduire les inégalités, avec un nouvel indicateur pour estimer les préférences individuelles de santé... en complétant les évaluations classiques (ACB et ACE, analyses coût-bénéfice et coût-efficacité)... www.louisbachelier.org/wp-content/uploads/2018/07/cahiers-ilb-29-juillet-2018.pdf

> « *Système de santé et maladie rénale chronique* » : viennent d'être accessibles les actes du séminaire organisé entre novembre 2016 et avril 2017 par la Chaire santé de Sciences Po, en collaboration avec Renaloo, France Rein et la SFNDT. Au cours de six séances, près d'une trentaine d'experts et de responsables d'agences sanitaires ou de services ministériels ont été auditionnés. Les travaux ont conduit successivement à faire un bilan sur la maladie rénale chronique en France, à analyser les pratiques et les disparités en néphrologie en France, à réaliser un exercice de comparaisons internationales avant de faire un focus sur la maladie rénale chronique à un stade très avancé, et de mettre en perspective les politiques publiques de lutte contre la maladie rénale chronique. www.renaloo.com/images/stories/documents/sciencespo/Seminaire%20MRC%20sciences%20po%20COMPLET.pdf

Drogues

> « *Réforme de la justice pénale : stop aux politiques répressives en matière de drogues !* »

Communiqué commun à 13 organisations, dont la LDH, accompagné d'un « livre blanc » le 13/11/2018, à la veille de l'examen par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale d'un article de Loi, venant d'être adopté par le Sénat, instaurant une nouvelle amende forfaitaire délictuelle pour délit d'usages de stupéfiant, en négligeant toutes les études montrant l'échec coûteux des politiques essentiellement répressives au détriment de la santé, de la prévention et de la réduction des risques, en particulier l'Avis de la CNCDH du 8/11/2016, inefficacité confirmée par le fait que, malgré une politique pénale parmi les plus répressives depuis la loi de 1970, la France demeure le premier pays consommateur de cannabis et le 3^{ème} pays consommateur de cocaïne en Europe ! www.ldh-france.org/reforme-de-la-justice-penale-stop-aux-politiques-repressives-en-matiere-de-drogues/ Plus globalement sur l'ensemble du projet de loi « Justice » inadmissible, appel à manifester le 15/1 : www.ldh-france.org/projet-de-loi-justice-contre-la-destruction-du-service-public-defendons-ensemble-une-justice-pour-toutes-et-tous/

> « **Drogues : pourquoi ça coince en France ?** » Un dossier de l'hebdomadaire *Politis* n°1531 du 13/12/2018, incluant notamment un entretien avec la sociologue Anne Coppel
www.politis.fr/articles/2018/12/drogues-pourquoi-ca-coince-en-france-39727

> « **Vivre avec une personne dépendante de l'alcool** », *Cordel*, n° 58, septembre 2018. Numéro écrit par le Collectif Outils du soin avec l'aide de Martin Coutellier, médecin généraliste addictologue.
www.outilsdusoin.fr/spip.php?article623

MOOC santé publique

Depuis le 19 novembre 2018, étudiants, professionnels et toutes les personnes intéressées par les **problématiques et évolutions de la santé publique et du système de santé français** peuvent s'inscrire au nouveau MOOC de l'EHESP qui **débutera le 17 janvier 2019**. Conçu par les équipes de l'EHESP aux côtés d'experts internationaux, il s'adresse à celles et ceux qui souhaitent comprendre les évolutions et leurs impacts sur les fondamentaux, caractéristiques et enjeux de la santé publique. Au cours des 6 semaines de formation, les participants peuvent compter sur la mise à disposition de ressources variées et participatives (vidéos, interviews, exercices, quiz, débats, forums...) qui leur permettront d'acquérir et/ou actualiser leurs connaissances autour de 6 thématiques principales : promotion de la santé et milieu de vie ; inégalités sociales et territoriales de santé ; qualité, sécurité, pertinence et parcours de santé ; innovation et place des usagers ; approches populationnelles en santé publique ; santé dans les territoires ultra marins. Accessible gratuitement depuis la plate-forme France Université Numérique = www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:EHESP+60002+session01/about

Santé des étrangers

L'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), dont la LDH est l'une des 29 organisations, a publié le 23/11/2018 un communiqué dénonçant la chute catastrophique de la protection des malades étrangers-ères, après le rapport venant d'être rendu au Parlement sur le droit au séjour pour raisons médicales par l' Office français de l'immigration et de l'intégration (premier rapport annuel depuis que l'OFII, relevant du Ministère de l'Intérieur, est chargé de l'évaluation médicale des demandes qui relevait antérieurement des Agences régionales de santé, rattachées au ministère de la Santé, jusqu'à la loi du 7 mars 2016). Sont confirmées les craintes alors exprimées l'ODSE que les logiques de maîtrise des flux migratoires ne l'emportent sur des considérations de santé individuelle et de santé publique. Sont détaillées avec ce rapport des pratiques médicales beaucoup plus restrictives sous l'égide du ministère de l'Intérieur et une suspicion disproportionnée à l'encontre des malades et des médecins qui conduisent l'ODSE à souligner l'urgence de rendre la coordination, le suivi et l'évaluation médicale aux services du ministère de la Santé : www.odse.eu.org/Rapport-de-l-Ofii-sur-les

Santé des plus vulnérables – inégalités d'accès aux soins

> **"Le Pôle Santé-Droits de la Case de Santé doit vivre !"** à Toulouse, menace préfectorale de rupture du financement d'une expérimentation réussie : depuis plus d'une décennie, adossé au Centre de Soins, le Pôle Santé-Droits de la Case de Santé accompagne les plus vulnérables dans leur accès aux droits en santé ! Communiqué de la section de Toulouse :
www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2018/12/CP-Le-P%C3%A9le-Sant%C3%A9-Droits-de-la-Case-de-Sant%C3%A9-doit-vivre-16-12-18.pdf

Soins et prévention des cancers

> **Etats généraux de la prévention des cancers**. Avant les 1ers États généraux organisés le 25/11/2018 par la Ligue contre le cancer en partenariat avec le CESE, celui-ci adopte une résolution le 13/11 qui indique notamment : "la politique sanitaire est encore trop centrée sur le curatif et la prévention en santé constitue l'un des défis majeurs des prochaines années" et soulignant que "le succès de la prévention des cancers" (...) "relève des politiques sociales, sociétales, environnementales et économiques"... www.lecese.fr/travaux-publies/les-etats-generaux-de-la-prevention-des-cancers
www.ligue-cancer.net/article/47600_1ers-etats-generaux-de-la-prevention-des-cancers

> « **Les nouvelles armes contre le cancer** ». C'est le titre du dossier du n° de décembre de La Recherche qui présente principalement ce qui résulte d'un ensemble de découvertes récentes en biologie cellulaire et moléculaire, en physique, en informatique... en particulier un certain nombre d'avancées annoncées en matière de dépistage précoce (à contrario d'une prévention primaire limitée du fait de la difficulté à "établir des liens précis de causalité" par suite de blocages "par l'industrie agroalimentaire", et avec les pesticides et les polluants, et plus globalement au niveau de l'industrie chimique), de traitements de plus en plus personnalisés, de développements de l'immunothérapie...
www.larecherche.fr/les-nouvelles-armes-contre-le-cancer

Sur et sous médicalisation, surdiagnostics, surtraitements Le groupe d'initiatives et de réflexion Princeps⁽⁵⁾ est organisateur depuis 2012 d'un Colloque annuel interrogeant sur et sous médicalisation dans leurs dimensions inégalitaires notamment. Les Actes du Colloque d'avril 2018 organisés à l'Université Paris13 avec le Département de Médecine Générale de la faculté de médecine de Bobigny, la Société de Formation à la Thérapeutique du Généraliste (SFTG), et l'association Civic Santé, viennent d'être [accessibles en ligne](#).

Vieillissement

> **Touche pas à nos vieux !** est un séminaire ouvert à tous qui débutera le 31 janvier prochain par une conférence inaugurale proposant une réflexion sur le vieillissement à partir de l'avis 128 du Comité consultatif national d'éthique en présence de son co-rapporteur, M. Régis Aubry. L'objet du séminaire, conçu par Camille Bourdaire-Mignot, maître de conférence en droit privé, et Tatiana Gründler, maître de conférence en droit public, est de faire dialoguer un juriste et un chercheur en sciences humaines autour de différentes problématiques du vieillissement. La première année, les notions d'autonomie, de vulnérabilité, de solidarité, de discrimination et de genre seront successivement questionnées s'agissant du vieillissement par un juriste qui portera son regard sur les travaux d'un philosophe, sociologue, médecin, historien...



Autres dates à retenir: *Autonomie le 14 mars 2019 de 17h30 à 19h30 ; Vulnérabilité le 23 mai 2019 de 17h30 à 19h30* Lieu: Université Paris Nanterre 200 avenue de la République, Bat. S. Veil

> « **Vivre longtemps en bonne santé** » est le titre du n° 28 hors série de *La Recherche* (décembre 2018 – janvier 2019). Une centaine de pages de travaux scientifiques pluri-disciplinaires : espérance de vie⁽⁶⁾, inégalités sociales et territoriales, prévention⁽⁷⁾, évolutions médicales, numériques, génétiques ouvrant sur de nouvelles thérapies... www.larecherche.fr/parution/dossiers-28

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Perturbateurs endocriniens, pesticides, toxiques industriels

> « *Parcours du combattant pour les paysans intoxiqués aux pesticides* » En rappelant que la France est le deuxième pays acheteur de produits chimiques toxiques (dits euphoriquement "phytosanitaires") dans l'UE après l'Autriche, *Le Monde Diplomatique* de décembre (encore en kiosques) consacre une double page aux produits qui provoquent des dégâts majeurs sur la santé des agriculteurs (difficiles à faire reconnaître) comme sur l'équilibre de l'environnement, avec cet article (www.monde-diplomatique.fr/2018/12/SAUER/59369), et une étude titrée « *Les engrains azotés, providence devenue poison* », soulignant particulièrement la toxicité très préoccupante de l'ammoniac et des oxydes d'azote se combinant avec d'autres polluants présents dans l'air pour former plus de 50% des particules fines provoquant cancers, maladies cardio-vasculaires et respiratoires (à l'origine de 4,2 millions de morts prématurées dans le monde en 2016 selon l'OMS le 2/5/2018)...

Rappelons qu'en ce domaine, la LDH soutient le film « *Les sentinelles* » de Pierre Pézerat (www.ldh-france.org/ldh-soutient-film-les-sentinelles-pierre-pezerat/), associant notamment Annie Thébaud-Mony (cf. son intervention à l'UA LDH 2017, en 4ème table-ronde = <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#geosante>). Un outil remarquable pour des ciné-débats.

Santé et changement climatique

> « **Le changement climatique nous incite avec force à revisiter la notion de solidarité** ». Dans le dossier « *Dérèglement climatique, l'urgence du sursaut* » dans l'US-Magazine du 22/12/2018, mise en évidence d'inégalités en matière de conséquences sanitaires dans un entretien auquel participe Yorghos Remvikos⁽⁸⁾, professeur en santé environnementale. www.snes.edu/IMG/pdf/48p_us_mag_784_pdf_bd.pdf

5 Le Réseau Princeps (<http://surmedicalisation.fr/>), dont notre invité à la réunion de GT du 11/1 est l'un des animateurs, s'est doté d'une première Charte dès 2005 le définissant comme dédié "à la promotion de la santé des personnes et à la santé publique" (...) ayant pour objectif général de contribuer par tous les moyens disponibles à favoriser l'extension du domaine public partout où il s'avère nécessaire de limiter l'emprise privée sur la santé = http://surmedicalisation.fr/?page_id=78

6 Une dizaine de centenaires en France au début du XXe siècle, plus de 20.000 en 2014... mais "les Français ont dix fois plus de chance que les Roumains et deux fois plus que des Danois" ... entretien avec Jean-Marie Robine, directeur de recherches INSERM, chercheur associé INED «Notre regard sur la longévité est avant tout culturel»

7 On peut aussi se reporter aux publications, enquêtes et outils publiés par **Santé publique France** dans le cadre de son programme "Personnes âgées" avec l'objectif de prévenir la perte d'autonomie, destinées aux professionnels ou au grand public : <http://inpes.santepubliquefrance.fr> >espaces thématiques >vieillir en bonne santé

8 On peut aussi retrouver la contribution de Yorghos Remvikos à la 1ère table-ronde du colloque initié par le Comité régional LDH à Nanterre en avril 2016, en partenariat avec la Macif et la ville de Nanterre, sur <https://webtv.u-paris10.fr/videos/nomade-v2-pour-une-sante-equalitaire-et-solidaire-matinee-ok/>

> « ***La biodiversité, une question sanitaire*** » Emmanuel Drouet, microbiologiste à la faculté de pharmacie de Grenoble, expose dans *Politis* n° 1532 du 20/12/2018, des éléments montrant comment "L'effondrement ou la disparition de certaines espèces menacent la découverte de nouveaux traitements, la qualité de la nutrition et la sécurité alimentaire, et pourraient favoriser de nouvelles pathologies". En signalant quelques pistes de recherches internationales, il indique notamment que "des hypothèses sérieuses identifient la modification du microbiome intestinal humain et l'émergence de dysbioses (comme les maladies inflammatoires de l'intestin, l'obésité, le diabète) en fonction des changements globaux (urbanisation rapide, alimentation 'fast-food', vie sédentaire déconnectée des environnements naturels, usage massif d'antibiotiques, stress thermique...) www.politis.fr/articles/2018/12/la-biodiversite-une-question-sanitaire-39785/

SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Assurance maladie

> Loi de financement de la Sécurité Sociale 2019

Après rejet par le Sénat le 29/11, le texte a été définitivement adopté en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 3 décembre. Le Conseil Constitutionnel ayant été saisi par 2 groupes différents de 60 députés le 7 et le 10/12, au vu des observations du gouvernement enregistrées le 17/12, il a rendu public sa décision le 21 décembre, en validant l'essentiel de la Loi, à l'exception de dispositions mineures dans 3 articles, dont 1 (le 45) est supprimé, portant exclusivement sur des mesures annoncées pour des années postérieures à 2019, ou n'ayant pas d'incidence notable sur le budget de la Sécurité Sociale (expérimentations au sein du système de santé). Le texte définitif de la Loi a été en conséquence publié au JO le 23 décembre : www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037847585&categorieLien=id

Les principales dispositions concernant les prestations ou cotisations "intéressant les particuliers" sont résumées sur le site [Service public](#). En positif, n'est pas listé "la complémentaire universelle contributive (CMU-c) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) seront fusionnés en un seul dispositif dans un objectif de facilitation de l'accès aux droits" mais la Loi ne le prévoit que pour le 1/11/2019 (p.159).

Qu'est-ce qui peut apparaître le plus problématique ?

- parmi ces mesures, la prise en charge de ce qui est annoncé pour « une offre sans reste à charge en 2020 et 2021 dans les domaines de l'optique, de l'audiologie et du dentaire » ne prévoit pas ou peu, en l'état, d'amélioration de la part Sécurité sociale, sur une base solidaire, actuellement dérisoire surtout en optique (<10%), l'essentiel relevant des complémentaires, en pesant particulièrement sur ce qui reste de l'économie sociale qui n'a jamais obtenu la suppression de la Taxe instituée par Sarkozy sur les mutuelles qui avait alors généré 1 million de signatures... et ne pourra éviter une hausse des cotisations – beaucoup plus inégales que si financement par cotis. Sécu.;
- le service public hospitalier, dont on sait la situation dégradée en de nombreux endroits ayant justifié des luttes des personnels hospitaliers contre les inégalités territoriales et des conditions allant à l'encontre de la qualité des soins, et générant de multiples maltraitances, ne bénéficiera pas du retour annoncé de l'équilibre (voire d'un léger excédent) prévisionnel des comptes de la Sécu, ce nouvel équilibre étant annoncé comme devant servir à "amplifier le désendettement" avec un ONDAM (légère augmentation à 2,5% avec retour à 2,3% prévu dès 2020) devant permettre de « continuer de dégager des économies » (annexe B ; p.155 ; 'effort d'économie de 3,8 milliards' en p.158 réduisant le 'gain' du +0,2% générant + 4,9 Mds ; d'autant qu'est évoqué un « tendanciel de dépenses de restant à un niveau élevé de 4,5% » suite au rapport de la CCSS de sept.2018 ! détails peu documentés)
- dans le même temps, et pour la première fois, en rupture avec l'article L. 131-7 institué par loi du 25/7/94 , il est annoncé que les nouvelles exonérations de cotisations ne seront pas compensées, en particulier sur les HS (coût estimé à 2 Md ; créant par ailleurs un effet d'incitation des employeurs aux HS plutôt qu'à créer des emplois alors que 9% de chômeurs !)

> ***Évolution de la dépense en part de complémentaire santé des bénéficiaires de la CMU-C : analyse et prévision***, par Benoît Carré et Marc Perronnin, rapport de l'IRDES n° 569, novembre 2018.

Ce rapport étudie l'évolution dans le temps des coûts liés aux remboursements de la part de complémentaire santé dans le cadre de la CMU-C prise en charge par le Fonds CMU –C. Depuis la fin de l'année 2012, ces coûts décroissent de manière persistante. Comprendre et prévoir la dynamique d'évolution de la dépense de la part de complémentaire santé au sein de la CMU-C est important dans la mesure où le dispositif est financé sur fonds publics. L'enjeu de ce projet est de comprendre cette dynamique et de fournir un outil de prévision à court terme (un ou deux ans) de ces dépenses.

TERMINOLOGIE DE LA SANTÉ

Économie de la santé

> *Glossaire franco-anglais des termes en économie de la santé*, Ouvrages de l'IRDES n°5, série Glossaires, novembre 2018.

Nouvelle édition en ligne du Glossaire franco-anglais des termes, concepts et sigles en économie de la santé, a été revue et augmentée. Outre l'abondement des termes à partir de revues anglo-saxonnes spécialisées, cette édition s'appuie sur les traductions des synthèses de l'Irdes [Questions d'économie de la santé](#) et des mots-clés du thesaurus MeSH (Medline). Elle s'enrichit également d'un volet thématique qui classe les termes traduits selon les disciplines convoquées (économie, sociologie, géographie...).

www.irdes.fr/recherche/ouvrages/005-glossaire-franco-anglais-des-termes-en-economie-de-la-sante.pdf

ÉMISSIONS DE RADIO

> « **Traquer les lobbies et défendre la démocratie** », [De cause à effets, le magazine de l'environnement](#) par [Aurélie Luneau](#), 16 décembre 2018. Avec [Stéphane Horel](#), journaliste documentariste, lauréat du prix Louise Weiss du journalisme européen, et du prix European Press Prize avec Stéphane Foucart pour leur série sur les « [Monsanto Papers](#) » publiée dans Le Monde (également très connue depuis son livre et film « *Les médicamenteurs* » en 2009), [Annie Thébaud-Mony](#), chercheuse en santé publique, directrice de recherche honoraire à l'[Inserm](#), spécialiste des questions de santé au travail, et présidente de l'[Association Henri Pézerat](#), santé, travail, environnement (intervenante lors de l'Université d'automne LDH 2017 ; vidéo intégrale : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#geosante>) et [Sylvain Laurens](#), maître de conférences à l'[EHESS](#) où il anime le séminaire « [Sociologie des élites](#) », spécialiste des rapports entre la haute administration et les milieux d'affaires.

www.franceculture.fr/emissions/de-cause-a-effets-le-magazine-de-l-environnement/traquer-les-lobbies-et-defendre-la-democratie

> « **Y a-t-il des limites aux manipulations génétiques ?** », Dans l'émission animée par Hervé Gardette le 12/12/2018 (40'), suite à l'annonce le 25/11 de la naissance de deux bébés génétiquement modifiés par un chercheur en Chine, alors que toute modification germinale du génome est interdite, dans la mesure où elle se transmet ensuite aux descendants, et donc difficilement contrôlable, sans parler bien sûr des dérives eugénistes qui découleraient d'une telle pratique. A été également transgessée une autre règle éthique celle de guérir préventivement des individus d'une maladie qu'ils n'ont pas !

Avec [Catherine Bourgain](#), chercheuse en génétique humaine et sociologie des sciences, membre du comité d'éthique de l'INSERM, spécialiste des technologies de génotypage (et membre du bureau [de l'association Sciences Citoyennes, organisant notamment le festival de cinéma "Sciences en bobines"](#) dont la LDH est partenaire depuis octobre 2018), et [Dominique Folscheid](#), professeur émérite de philosophie morale et politique à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et co-directeur du département de recherche Éthique biomédicale au collège des Bernardins.

www.franceculture.fr/emissions/du-grain-a-moudre/du-grain-a-moudre-du-mercredi-12-decembre-2018